

Nouvelles du C.A.

Volume 21, no 1 (No 438, 4 octobre 2023)

Priorités et plan de travail 2023-2024

Les membres du conseil de direction ont présenté les priorités du Collège pour l'année 2023-2024. Le plan de travail a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration. Les actions inscrites au plan de travail s'inscrivent dans le Plan stratégique 2020-2028.

Régime d'emprunt ou mandat du ministère des Finances du Québec pour un emprunt à long terme

Le conseil d'administration a mandaté le ministère des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour effectuer un emprunt à long terme pour un montant maximum de 12 494 002,24 \$. L'emprunt éventuel servira à en refinancer d'autres, à long terme échus, et à rembourser des dépenses d'investissements déjà effectuées, le tout étant actuellement financé à court terme par des emprunts temporaires contractés à cette fin (marge de crédit).

Entente de partenariat sur la gestion financière du fonctionnement du Campus ADN : autorisation de paiement pour les années 2022-2023

Le cégep du Vieux Montréal a une entente de partenariat avec le cégep de Matane concernant la gestion financière du fonctionnement du Campus en Arts et Divertissement Numérique (ADN).

Les parties se sont entendues pour séparer en parts égales les coûts de fonctionnement du Campus ADN, les revenus et les dépenses liées à la prestation de formation. Les membres du conseil ont approuvé le paiement d'un montant de 106 639,61 \$ au cégep de Matane pour sa part des revenus et des dépenses encourues pour l'année 2022-2023.

Politique institutionnelle relative à l'emploi et à la qualité de la langue française

En vertu de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, le conseil d'administration a approuvé l'actualisation de sa *Politique institutionnelle relative à l'emploi et à la qualité de la langue française* afin de la rendre conforme aux nouvelles exigences telles qu'elles ont été présentées.

Politique concernant la nomination des titulaires de diplôme d'études collégiales au conseil d'administration du cégep du Vieux Montréal

Comme les membres du C.A. ont adopté, en avril dernier, le *Règlement numéro 1 de régie interne* du Cégep actualisé et que les règles entourant la désignation des membres administrateurs titulaires d'un diplôme d'études collégiales du Collège ont été intégrées à l'article 2.2.3, la *Politique concernant la nomination des titulaires de diplôme d'études collégiales au conseil d'administration du cégep du Vieux Montréal* a été abrogée.

Nouvelles du C.A.

Évaluation du personnel hors cadres : formation du comité du conseil d'administration pour l'année 2023-2024

Le conseil d'administration a procédé à la nomination de trois membres externes afin de former le comité d'évaluation du personnel hors cadre pour l'année 2023-2024.

Il s'agit de :

- Nadine Gelly
- Audrey De Rancourt-Raymond
- Nathascha Antaya.

Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche du cégep du Vieux Montréal

Afin de planifier à moyen terme les besoins en investissements d'infrastructures de recherche des établissements québécois, dont les collèges, le ministère de l'Économie et de l'Innovation demande aux collèges de soumettre leur *Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche* (PDIR 2023-2033). La déclaration des projets d'infrastructure de recherche par les collèges permet une meilleure planification des besoins d'investissements et contribue à déterminer les enjeux auxquels font face les collèges.

Pour soutenir les projets de recherche, conformément à son Plan stratégique, le Collège devra présenter des demandes de subventions auprès de différents organismes ainsi que son PDIR 2023-2033 au ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Le conseil d'administration a approuvé le PDIR 2023-2033 Plan décennal des infrastructures de recherche 2024-2034 du cégep du Vieux Montréal, tel qu'il a été présenté.

Prochaine réunion :

La prochaine rencontre se tiendra le 8 novembre 2023 (assemblée annuelle), à 17 h 30.